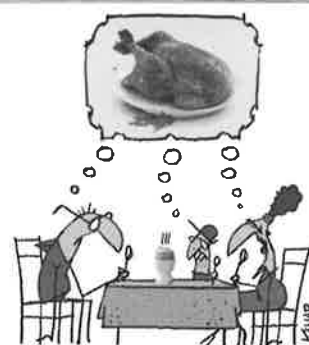


Dossier



Alimentation et surendettement: des choix forcés

Dans cet article, nous nous interrogeons sur les habitudes alimentaires et le surpoids des personnes fréquentant les services de médiation de dettes. Ces questions permettent d'apporter des éclairages pertinents aux discussions entourant l'élaboration du budget des ménages en médiation. Nous nous basons sur une étude à paraître de l'Observatoire qui a pour but de comparer la santé de personnes en médiation de dettes avec celle d'individus n'étant pas suivis par ces services, mais ayant de faibles revenus¹. Dans cette étude, les habitudes alimentaires et le surpoids étaient deux des indicateurs de l'état de santé des ménages en médiation. Partant de ces résultats, nous montrons que les ménages en médiation diffèrent des autres ménages quant à leurs habitudes alimentaires et le risque de surpoids. Ces résultats sont particulièrement préoccupants, étant donné que ces indicateurs sont reconnus comme augmentant les risques d'un état de santé déjà détérioré.

1 Nous nous sommes centrés sur des personnes ayant un revenu équivalent compris entre 750 et 1.000 euros, tranche qui correspond au niveau de revenu équivalent des personnes en médiation de dettes interrogées lors de notre enquête.

2 Voir par exemple: - Credoc, «Les populations modestes ont-elles une alimentation déséquilibrée?», décembre 2006. - Spycerelle Y., Giordonella J.P. et Poisson D., «Grignotage, surpoids et obésité chez les jeunes, quels liens avec la précarité? Alimentation et précarité», n°16, 2002.

3 CREDOC, «Les populations modestes ont-elles une alimentation déséquilibrée?», décembre 2006.

4 Toutes les données concernant la population totale et la population à bas revenus présentées ici sont issues de l'Enquête de santé nationale (HIS 2013) exécutée par l'Institut scientifique de santé publique (ISP).

5 Les données concernant les ménages en médiation ont été collectées par l'Observatoire du crédit auprès de services de médiation de dettes des trois Régions du pays. Près de 400 questionnaires ont été analysés.

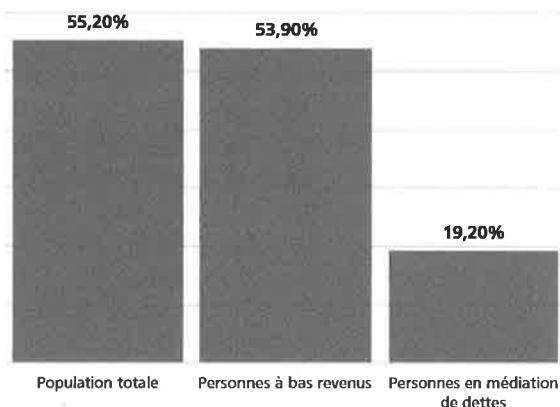
De nombreuses études montrent que l'obésité est relativement plus fréquente chez les personnes ayant de plus faibles revenus². D'autres recherches indiquent que les habitudes alimentaires varient fortement selon le niveau de vie des populations considérées. Par exemple, la consommation de poissons ainsi que celle des fruits seraient des indicateurs forts des inégalités sociales. Or, ces aliments sont généralement considérés comme favorables à la santé. Des chiffres éloquentes ressortent de données françaises: les 10% d'individus les plus riches ont des dépenses de consommation qui sont respectivement quatre fois et trois fois supérieures à celles des 10% de plus pauvres pour le poisson et les fruits³. Il est donc admis que les habitudes alimentaires et le surpoids sont affectés par la pauvreté monétaire. Mais, comparés à des personnes ayant des revenus équivalents, les ménages suivis par les services de médiation de dettes se distinguent-ils en termes d'alimentation et de surpoids? C'est à cette question que nous nous sommes attachés à répondre. À titre de comparaison, nous donnerons également des indicateurs de la situation propre à la population belge tous revenus confondus.

Fruits et petit déjeuner

Les habitudes alimentaires sont ici appréhendées au moyen de la consommation journalière de fruits et la prise quotidienne d'un petit déjeuner. Le graphique 1 montre que plus d'une personne sur deux affirme manger au moins un fruit par jour, tant au sein de la population belge qu'au sein du groupe des Belges à bas revenus⁴. Il semble donc que la faiblesse du revenu n'a pas d'impact sur la consommation de fruits telle que nous la mesurons ici. Toutefois, le tableau

présenté à la fin de cet article nuancera quelque peu ce constat. La situation change radicalement dès lors que l'on se centre sur les personnes suivies par les services de médiation de dettes⁵. La proportion de personnes affirmant manger au moins un fruit par jour y est inférieure à une personne sur cinq.

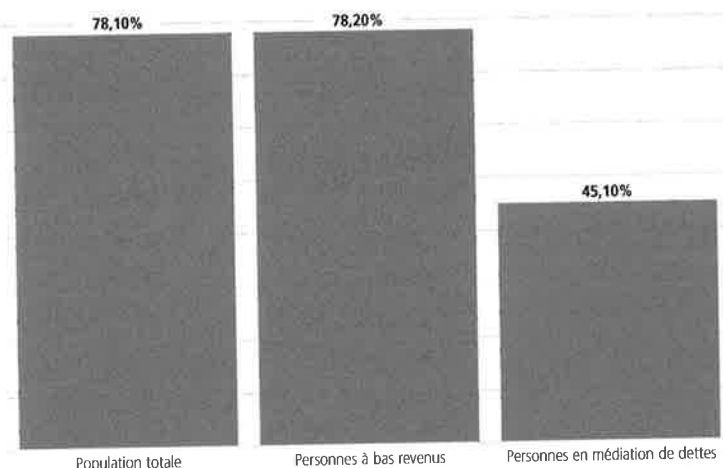
Graphique 1 - Pourcentage de personnes mangeant au minimum un fruit par jour



Sources: données ISP et calculs OCE sur échantillon propre.

Les observations faites sur la base de la prise quotidienne d'un petit déjeuner vont dans le même sens que celles partant de la consommation de fruits (voir graphique 2). Ainsi, au sein de la population belge, et indépendamment du niveau de revenu, plus de 75% des répondants prennent quotidiennement un petit déjeuner. Ce pourcentage n'est plus que de 45% parmi les personnes suivies par les services de médiation de dettes.

Graphique 2 - Pourcentage de personnes prenant quotidiennement un petit déjeuner



Sources: données ISP et calculs OCE sur échantillon propre.

Ces deux résultats soulignent que les personnes en médiation de dettes ont des habitudes alimentaires différentes de celles adoptées par la population belge prise dans son ensemble. Par contre, nous n'observons aucune différence significative entre la population totale et la population à bas revenus. Ce résultat est complexe et montre que des variables autres que le revenu doivent entrer en ligne de compte afin d'expliquer les habitudes alimentaires des personnes en médiation de dettes. En outre, notre manière de mesurer les habitudes alimentaires n'est qu'informatrice. Le dernier tableau de cet article montrera que les ménages plus pauvres doivent bien faire des choix et adapter leur modèle alimentaire aux contraintes imposées par leur revenu.

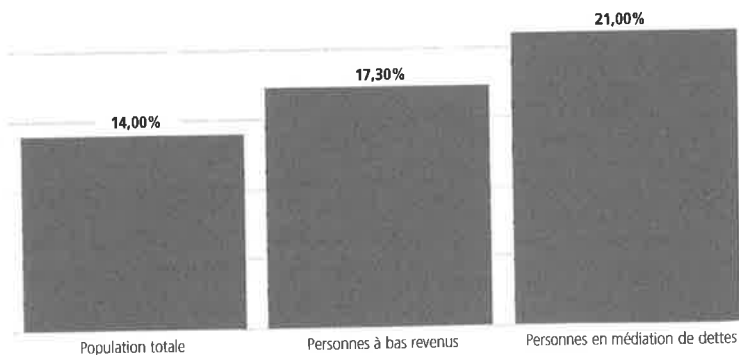
Pas les mêmes habitudes

Comment expliquer la différence observée entre les ménages en médiation et les ménages ayant des revenus proches, mais n'étant pas en médiation? Les personnes en médiation pourraient, par exemple, avoir des habitudes alimentaires moins favorables à la santé en raison du fait qu'elles sont moins sensibles aux enjeux liés. Il est également possible qu'elles aient moins à l'esprit les liens pouvant exister entre un régime alimentaire de qualité et une bonne santé. Un résultat allant dans ce même sens ressort également d'une étude de Maillot et al.⁶ qui montre qu'à côté des variables économiques traditionnelles, des variables sociologiques jouent un rôle essentiel pour expliquer le fait que les personnes ayant des profils socioéconomiques précaires adoptent des comportements alimentaires moins favorables à la santé. Grignon et al.⁷ ont montré que l'alimentation des ouvriers s'oppose nettement à celle d'employés ayant des revenus similaires. Entre autres différences, l'alimentation des employés correspond davantage au modèle alimentaire plébiscité par les experts en nutrition. Bourdieu⁸ montrait également qu'il existait des structures de consommation alimentaire très différentes au sein

d'une même classe de revenu, et ce, selon l'idée que chaque «classe populaire» se fait de son corps et de l'effet de l'alimentation sur ce dernier.

Les ménages suivis par les services de médiation n'ont donc pas les mêmes habitudes alimentaires que le reste de la population. Qu'en est-il au niveau du surpoids mesuré au moyen de l'indice de masse corporelle (IMC)? Cette mesure s'obtient en faisant le rapport entre (1o) le poids (en kilogrammes) et (2o) la taille (exprimée en mètres) au carré. Cet indice est couramment utilisé par les professionnels de santé pour estimer la prévalence de la dénutrition, de la surcharge pondérale et de l'obésité. La surcharge pondérale est établie à partir du seuil de 25. Plus de la moitié des Belges sont en surcharge pondérale (donnée ISP). Ici, nous nous centrons sur l'obésité qui concerne les personnes ayant un IMC supérieur à 30. Alors que 14% de la population totale peut être considérée comme étant en situation d'obésité, ils sont respectivement 17,30% parmi les personnes pauvres et 21% parmi les personnes en médiation (voir graphique 3). Ces résultats n'apparaissent pas étonnants au vu de ceux qui ressortaient de l'analyse de l'alimentation. Une alimentation a priori moins favorable à la santé pour les personnes en médiation devrait avoir des répercussions sur leur IMC. En outre, une étude du CREDOC⁹ avait montré un lien entre la précarité sociale (mesurée à l'aide du niveau de revenu et du diplôme) et le fait d'avoir un IMC plus élevé. Ces tendances sont confirmées par nos analyses.

Graphique 3 - Pourcentage de la population avec un IMC supérieur à 30



Sources: données ISP et calculs OCE sur échantillon propre.

Diminuer les dépenses

L'enquête sur le budget des ménages (European Union – Household Budget Survey organisée par le SPF-Économie pour la Belgique) permet d'approfondir le lien entre alimentation et revenu et nous indique les dépenses moyennes des ménages en fonction du quartile de revenu. Pour rappel, le premier quartile nous donne la situation des 25% des ménages les plus pauvres alors que le quatrième quartile nous renseigne sur la situation des 25% les plus riches. À ce titre, le tableau ci-dessous nous indique que les dépenses moyennes en alimentation des 25% les plus pauvres s'élèvent à 4.711 euros par an contre

6 Maillot M., Darmon N., Drewnowski A., Arnault N. et Hercberg S., «Le coût et la qualité nutritionnelle des groupes d'aliments: quelle hiérarchie?», Cahiers de nutrition et de diététique, volume 41, n°2, 2006.

7 Grignon Cl., Grignon Ch., «Styles d'alimentation et goûts populaires», Revue française de sociologie, XXI, 1980.

8 Bourdieu P., 1979, La distinction, critique sociale du jugement, Éditions de Minuit.

9 CREDOC, «Les populations modestes ont-elles une alimentation déséquilibrée?», décembre 2006.

Dépenses moyennes par ménage par catégorie de dépense selon le quartile de revenu (en euros; 2014)

	Total des ménages	1 ^{er} quartile	2 ^e quartile	3 ^e quartile	4 ^e quartile	Comparaison entre 3 ^e et 1 ^{er} quartiles
alimentation	4.711	2.636	3.858	5.174	7.168	-49,06%
pains et céréales	794	430	639	870	1.237	-50,60%
viandes	1.113	626	921	1.247	1.657	-49,81%
poissons	285	153	237	303	446	-49,49%
fromages	294	157	243	322	455	-51,24%
œufs	36	24	33	39	49	-37,75%
huiles et graisses	127	84	114	137	172	-38,31%
fruits	330	204	282	338	494	-39,73%
légumes	473	277	390	505	718	-45,27%
sucreries	285	150	226	322	443	-53,49%
alcool	462	252	369	530	697	-52,45%
tabac	239	232	245	284	194	-18,51%
vêtements	1.640	610	1.098	1.844	3.006	-66,95%
eau de distribution	176	130	160	189	226	-31,60%
énergies	1.900	1.481	1.774	2.019	2.323	-26,64%
meubles et appareils ménagers	2.091	774	1.426	2.281	3.878	-66,08%
horeca	2.319	749	1.779	2.593	4.146	-71,12%

Source: enquête sur le budget des ménages 2014 (EBM).

7.168 euros pour les 25% les plus riches. La dernière colonne nous indique la différence en termes de dépenses moyennes lorsque nous comparons le troisième et le premier quartile de revenu. Il s'agit donc d'une mesure de l'économie que les ménages du premier quartile doivent réaliser, comparée aux ménages du troisième quartile, afin de faire face à la faiblesse de leurs revenus. Plus le pourcentage est important, plus, comparativement au 3^e quartile, l'effort consenti par les ménages du premier quartile est important. Il va de soi que des dépenses moindres peuvent passer soit par une consommation en plus faible quantité, soit par des choix de consommation allant vers des produits moins onéreux.

Pour l'ensemble du poste alimentation, l'effort des ménages du premier quartile est de l'ordre de -49,06%: leurs dépenses en alimentation sont 49,06% plus faibles que celles du 3^e quartile. L'économie réalisée est plus faible pour les œufs et les huiles et graisses qui sont des produits dont «le coût à la calorie» est moindre. Nous pouvons penser que les ménages les plus pauvres privilégient ces produits, étant donné qu'ils permettent d'atteindre un sentiment de satiété à «moindre coût». L'économie réalisée est un peu plus importante pour les postes sucrerie et alcool qui ne sont pas des aliments de première nécessité. Il est intéressant d'observer ce qui se passe pour des postes du budget autres que l'alimentation. L'économie est plus difficile à réaliser pour

des biens aussi essentiels que l'eau et l'énergie. En outre, pour ces biens, il s'avère difficile de faire face à la baisse des revenus en compensant par des biens de substitution moins chers. L'économie réalisée est également plus faible pour le tabac en raison de son caractère addictif. Pour des postes a priori moins vitaux comme les vêtements, les meubles et appareils ménagers et les dépenses dans l'horeca, l'effort consenti est nettement plus important que celui réalisé pour l'alimentation.

Derrière l'ensemble de ces tendances, nous entrevoyons des stratégies mises en place par les ménages au bas de l'échelle des revenus afin d'équilibrer leur budget. Cela nous montre également que les tendances observées en termes d'alimentation et pouvant conduire à une moins bonne santé peuvent être liées à des stratégies imposées par les contraintes économiques. Ces dernières peuvent pousser certains ménages à adopter une alimentation moins favorable à la santé. En ont-ils vraiment le choix? En outre, le poids des contraintes économiques sur le choix de consommation devrait être encore plus important pour les ménages en médiation qui affectent une partie de leurs revenus au remboursement des créanciers.

Romain Duvivier et Caroline Jeanmart,
économiste et sociologue à l'Observatoire du crédit
et de l'endettement